

Compte rendu du Conseil de Département de Mathématiques

6 février 2017

Présents : L. Brandolese, G. Ciuperca, V. Farget, J-B. Fink, A-L. Fougères, S. Parmentier, N. Ressayre, N. Salepci, L. Tine, G. Tomanov, Q. Urvois, M. Varzea, J. Zeng.

Excusés : G. Miermont, J-L. Rullière

Ont donné procuration : D. Le Roux à G. Tomanov, P. Malbos à G. Ciuperca, P. Mironescu à A-L. Fougères

Début du Conseil, 13h30

Information sur FOCAL

Cécile Mercadier, représentante FOCAL pour le département de math, présente au conseil le service de Formation Continue. FOCAL compte 40 personnes sur 2 antennes : sciences et santé. Les missions : mettre en place des formations avec de la formation continue, des contrats de professionnalisation, des contrats d'apprentissage, de l'ingénierie et la mise en place des formations, le montage des dossiers financiers. Le Conseil Consultatif de la Formation Continue (CCFC) a pour rôle la validation des budgets (environ 10 millions d'euros/an), l'orientation de la politique de formation continue, préparer certaines décisions du CA, mener une réflexion sur les tarifs.

Le principal lien entre FOCAL et le département de mathématiques est le master SITN car il propose de l'alternance. Il y a également un étudiant en master MEEF ayant un congé individuel de formation financé par le FONGECIF.

Deux projets sont identifiés au département de mathématiques : un projet de contrat d'apprentissage et un projet de formations courtes en statistique.

Information sur le cursus préparatoire aux grandes écoles d'ingénieurs

Gaëlle Dejou explique au conseil qu'au terme de cette année universitaire, le concours CCP n'existera plus.

Nous avons au département 110/120 étudiants en parcours préparatoire au métier de l'ingénieur (90 au cursus préparatoire au réseau Polytech et 30 cursus préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs). Pour les étudiants en cursus grandes écoles d'ingénieurs, le premier but final était le concours commun polytechnique (CCP), mais aussi INSA, Polytech, groupe INPG, Centrale Supélec, Concours Avenir+, concours ENI, etc.

Les débouchés actuels sont les suivants: 5/6 étudiants intègrent une école du réseau CCP, 1/2 une école du groupe ING, 2/3 une école INSA, 3/4 une école du réseau Polytech, 2/4 tentent le concours de l'ENS, 5/6 poursuivent en L3 (Math ou Méca, avec 2 objectifs : intégrer école après L3 ou recherche/enseignement), 1/2 intègrent l'ISFA, quelques étudiants en école privée (ECAM, CPE).

Dès l'an prochain, le concours CCP sera supprimé (pour le moment, le futur recrutement universitaire dans le réseau CCP est inconnu)

Les modifications envisagées en L2 pour pallier la fin du concours CCP :

- mettre en valeur les concours sur dossiers accessibles en L2,
- ouverture au concours des écoles d'actuariat et statistique (communs aux universitaires et classes prépa) : introduction des probabilités (programme du concours), réaffectation des moyens (30h EQTD) accordés pour la préparation de l'épreuve ADS de CCP pour traiter les probabilités

Les modifications envisagées en L3 :

- encourager les meilleurs étudiants à poursuivre en L3 pour tenter les concours L3
- création d'un groupe de TD spécifique : regrouper tous les étudiants souhaitant passer les concours et le groupe d'étudiants option recherche du L3, créer une UE spécifique « Préparation au projet professionnel » avec des écrits blancs pour les concours, initiation à la recherche.

Il n'y a pas d'explication officielle sur la suppression du concours CCP.

Point sur la rentrée du second semestre :

Anne Perrut a signalé quelques problèmes en début de semestre, problèmes qui ont été résolus. La rentrée s'est faite sous haute tension avec l'obligation d'embaucher 23 vacataires pour effectuer 1200h sur les 2 semestres. Il y a 13 UEs où les effectifs sont strictement supérieurs à 35 étudiants par groupe de TD. Les conditions sont assez difficiles pour les étudiants avec des groupes de TD saturés. L'augmentation étant censée continuer, la question se pose concernant les solutions possibles qui s'offrent à nous. D'autant plus qu'il demeure toujours un problème de salles, problème qui devrait s'accroître avec les travaux prévus.

Il reste toujours un flou concernant les modalités de sélections possibles pour l'année 2017/2018.

Nicolas Ressayre explique que la FST verse une contribution financière aux départements n'utilisant pas l'intégralité de leur droit de tirage. Il est donc possible que nous soyons concernés par ce dispositif pour la première fois.

Divers :

Georges Tomanov a été contacté par un institut franco/arménien pour un projet d'échange des étudiants en licence-math. Il est en attente d'un retour de leur part sur les programmes qu'ils proposent.

Serge Parmentier informe le Conseil qu'un PPI pour la rénovation du bâtiment Braconnier, regroupant le département, l'ICJ et le CISR, a été ouvert. Nous avons obtenu de la FST 45 000€ lors de la dernière Commission patrimoine.

Il y a une proposition du CNRS pour l'installation des contrôles d'accès à chaque étage du bât. Braconnier. Après discussion, le conseil ne se prononce pas sur cette question dans l'attente d'avoir une demande officielle de la part du CNRS.

Anne-Laure Fougères fait un point d'information sur les plaquettes des formations. Le département a obtenu un budget de 4500€ du Labex pour réaliser des plaquettes de présentation des formations. Les plaquettes par formation ont été faites mais il reste toujours les plaquettes générales de présentation à faire. Les membres du Conseil sont d'accord avec la proposition d'Anne-Laure pour qu'un appel aux volontaires soit lancé pour accomplir le travail.

Gabriela Ciuperca quitte la réunion du conseil à cause d'obligation d'enseignement.

Louise Linder et Anne-Laure Fougères expliquent qu'elles sont à 2 commissions communication de la FST pour y représenter le département. Un travail est mené pour refaire le site internet du département pour répondre à la nouvelle charte de l'Université. Le Conseil est d'accord pour qu'un appel soit fait au département pour donner des idées pour changer le pictogramme du département, qui a été réalisé par une personne de la communication, et qui n'est pas très représentatif. De même pour les photos qui seront utilisées dans le bandeau supérieur du site web.

Anne-Laure soulève la question de l'attribution des HRS. Georges Tomanov précise que des petits changements dans l'attribution des HRS ont été faits dans l'heure après le Conseil en avril 2016 : suite à un oubli, il manquait un nom sur la liste de bénéficiaires et, par conséquent, 18 HRS ont été redistribuées. Le Directeur de Département et le Président de la Commission Formation ont la vision la plus globale des tâches réalisées. Des promesses ont été faites lors de la recherche des nouveaux responsables de formations et on ne peut pas revenir en arrière. De plus, mettre en place une méthode de calcul formalisé créera des problèmes.

Lorenzo Brandolese rappelle que le comité consultatif a été supprimé. Deux personnes du Conseil de Département ont été proposées dans la commission créée à l'occasion de recrutement local de deux PR sans la connaissance et l'approbation préalables du Directeur et du Conseil de Département. Nicolas Ressayre explique qu'il est surpris que la procédure ait eu lieu aussi soudainement et sans bruit.

Georges Tomanov répond à un mail d'Anne-Laure datant de novembre 2016 sur le ménage. Le Conseil est d'accord pour qu'Anne-Laure discute avec Sylvie Peix pour que le choix des produits d'entretien soit plus respectueux de l'environnement et des personnels.

Il a été mis à l'ordre du jour de l'ICJ la question des frais d'entretien du bât. Braconnier. Ces frais varient d'une année à l'autre et se situaient en 2015 et 2016 autour de 13 000 euros par an. L'ICJ ne participait pas à l'achat des produits d'entretien. Selon G.Tomanov, actuellement, le budget du Département permet de continuer à payer ces frais sans demander de contribution au Laboratoire.

Approbation du CR du conseil du 26/09/2016

Le compte rendu du 26/09/2016 est approuvé à l'unanimité.

Le conseil se termine à 15h42.